

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
191^e année
10 septembre 2015
n° 30 / 7655^e
pages 1689 à 1760

CHRONIQUES / Accès au juge de cassation

Accès à la Cour de cassation
et traitement des questions jurisprudentielles

> *Pascale Deumier*

1720

Cours suprêmes : essai - manqué - de typologie
et de définition

> *Philippe Théry*

1731

L'intensité du contrôle de cassation

> *Carole Fattaccini*

1734

ÉDITORIAL

1689 Séparation des polices, des pouvoirs, des ordres de juridiction, *Patrick Wachsmann*

ACTUALITÉS

Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 (loi « Macron »):

- 1696 • volet droit immobilier
- 1708 • volet droit social
- 1711 • volet professions réglementées

IN MEMORIAM

1715 Philippe Neau-Leduc (1965-2015), *Thierry Revet*

POINTS DE VUE

- 1716 Ingérence dans le droit au respect de la vie privée et nullité des actes de procédure : le grief fait-il la qualité pour agir ?, *François Fourment*
- 1718 À propos de l'arrêt *Nortel* de la Cour de justice de l'Union européenne du 11 juin 2015, *Clément Dupoirier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1738 **Panorama** : Procédure pénale, *Jean Pradel*
- 1752 **Notes** : Qualification patrimoniale des réserves mises en distribution par une société, note sous *Com. 27 mai 2015*, *Anne Rabreau*
- 1756 Les effets d'une convention de désolidarisation d'une dette ménagère, note sous *Civ. 1^{re}, 17 juin 2015*, *Marie Nicolle*

ENTRETIEN

321530

29931215302

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUTBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, *Responsable*

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 485 € HT (495,19 € TTC)

Étranger: 551 € HT

Prix au numéro: 22,46 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Septembre 2015

Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Patrick Wachsmann

1689

Séparation des polices, des pouvoirs,
des ordres de juridiction



ACTUALITÉS

1692

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Adaptation du droit financier au droit
européen: publication d'une ordonnance

Concurrence-Distribution

Loi pour la croissance et l'activité (« Macron »):
publication après censure partielle

Consommation

Litiges de consommation (règlement
extrajudiciaire): publication d'une ordonnance

Entreprise en difficulté

Redressement judiciaire: constitutionnalité du
dispositif d'éviction des actionnaires

Portail électronique du CNAJMJ:

publication du décret d'application

Fonds de commerce et commerçants

Entrepreneurs individuels: insaisissabilité de
plein droit de la résidence principale

Statut des baux commerciaux: modalités de
notification des actes

Société et marché financier

Capital investissement: création de la société
libre partenariat

1696

DROIT IMMOBILIER

Bail

Baux d'habitation: apports de la loi pour la
croissance et l'activité

Évolution des loyers: publication du décret
annuel d'encadrement

Meublés résidence principale: liste des
éléments de mobilier

Construction-Urbanisme

Transition énergétique: dispositions
intéressant la « gestion immobilière »

Vente de lots d'immeubles en copropriété:
publication d'une ordonnance

Copropriété

Statut de la copropriété: apports de la loi
pour la croissance et l'activité

Copropriétés en difficulté: décret relatif aux
procédures judiciaires applicables

1700

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Don d'embryon à la science (interdiction):
conventionnalité de la loi italienne,
CEDH 27 août 2015

1701

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Défaut de permis de conduire ou
d'assurance: modification du régime des
sanctions

Cruauté envers les animaux:

constitutionnalité de l'interdiction des
gallo-dromes, *Cons. const.*, 31 juill. 2015

Outrage commis par une personne gardée
à vue: non-renvoi d'une QPC,

Crim. 22 juill. 2015

Presse et communication

Diffamation (offre de preuve contraire):
non-renvoi d'une QPC, *Crim.* 22 juill. 2015

Procédure pénale

Adaptation de la procédure pénale:

publication de la loi après large censure

Détention provisoire (délai de comparution):
non-renvoi d'une QPC, *Crim.* 22 juill. 2015

Comparution immédiate (double degré
de juridiction): non-renvoi d'une QPC,

Crim. 22 juill. 2015

1705

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Nouvelle organisation territoriale: publication

de la loi après censure d'une disposition

Charte européenne des langues régionales:

présentation du projet de loi de ratification

Information du secteur public (gratuité et

réutilisation): présentation d'un projet de loi

Environnement

Transition énergétique: publication de la loi
après validation pour l'essentiel

1707

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Indemnités de licenciements: inconstitutionnalité
du dispositif d'encadrement

Dialogue social et emploi: publication
de la loi après validation

Loi pour la croissance et l'activité:

mesures de droit social

Travail dissimulé: constitutionnalité sous

réserve du mécanisme de sanction solidaire,
Cons. const., 31 juill. 2015

1709

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Accès au droit et à la justice:

inconstitutionnalité de la contribution

Justice du XXI^e siècle: présentation

du projet de loi

Profession juridique et judiciaire

Magistrature (indépendance et impartialité):
présentation d'un projet de loi

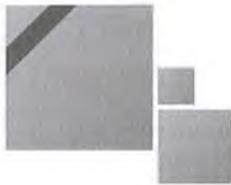
Réforme des professions réglementées

(loi « Macron »): publication après validation

Avocats: modifications résultant de la loi

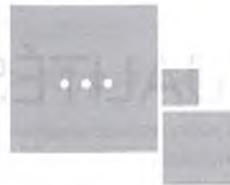
pour la croissance et l'activité

Experts-comptables: périmètre des missions
extra-comptables



IN MEMORIAM

1715 Philippe Neau-Leduc
(1965-2015)
par Thierry Revet



POINTS DE VUE

1716 Ingérence dans le droit au respect de la vie privée
et nullité des actes de procédure:
le grief fait-il la qualité pour agir ?
par François Fourment

1718 À propos de l'arrêt *Nortel* de la Cour de justice
de l'Union européenne du 11 juin 2015
par Clément Dupoirier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1720 Accès à la Cour de cassation et traitement
des questions jurisprudentielles
par Pascale Deumier

1731 Cours suprêmes: essai - manqué - de typologie
et de définition
par Philippe Théry

1734 L'intensité du contrôle de cassation (le contrôle
de proportionnalité par la Cour de cassation)
par Carole Fattaccini

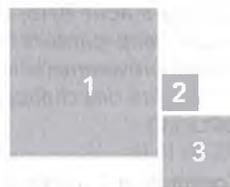
PANORAMA

1738 Procédure pénale
juillet 2014 - juin 2015
par Jean Pradel

NOTES

1752 Qualification patrimoniale des réserves mises
en distribution par une société,
note sous Com. 27 mai 2015
par Anne Rabreau

1756 Les effets d'une convention de désolidarisation
d'une dette ménagère, *note sous Civ. 1^{re}, 17 juin 2015*
par Marie Nicolle



ENTRETIEN

1760 Ferdinand Mélin-Soucramanien
Les progrès de la déontologie à l'Assemblée nationale

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).